



Le secteur géographique

A quoi
correspond le
secteur
géographique ?

Il s'agit de la zone de recrutement des établissements de l'enseignement supérieur uniquement pour les licences non sélectives (dont les LAS) et les parcours spécifiques "accès santé" (PASS).

Dans des cas exceptionnels, liés à des contextes locaux particuliers, le secteur géographique peut différer de l'académie.

Pour rappel, il n'y a pas de secteur géographique prioritaire pour les formations sélectives (BTS, BUT, IFSI, EFTS, écoles, IEP, licences sélectives...). Il n'y a donc pas de priorité géographique pour l'attribution des places.

Il dépend de l'adresse de domicile renseignée lors de l'inscription sur Parcoursup. Pour les terminales, **il dépend de l'adresse du domicile des représentants légaux**, renseignée par l'établissement scolaire. Les adresses des deux représentants légaux sont prises en compte.

Si l'élève est interne dans son lycée, l'adresse de l'internat est prise en compte et ajoutée aux secteurs géographiques dont il dépend.

Dans le cas d'un changement de domicile des parents qui n'a pas pu être pris en compte lors de la formulation des vœux, une procédure dérogatoire est prévue sur Parcoursup permettant, via la rubrique « Contact » de signaler le changement. L'objectif est qu'il ne soit pas pénalisé dans sa poursuite d'études à l'université par ce changement de domicile subi.

Pour aller
plus loin

Cas particulier

Si une mention de licence n'est pas proposée dans l'académie de résidence du candidat, celui-ci est considéré comme étant « du secteur », dans toute autre académie qui propose cette licence. En candidatant, il verra apparaître une information « vous êtes dans le secteur ».



Le saviez-vous ?

Un lycéen scolarisé en internat dans un établissement situé dans une académie différente de celle de résidence de ses parents bénéficie d'une sectorisation supplémentaire dans l'académie où est situé l'établissement d'hébergement.

L'ensemble des informations sur la procédure sont à retrouver sur parcoursup.gouv.fr rubrique « Ressources »